



Association W336001665

**ASSEMBLEE GENERALE 2024
ACTIVITES 2023**

Présents : 24 + 10 pouvoirs

En présence de Marylène Derrien

RAPPORT MORAL

Françoise Coineau, représentante légale de l'association, remercie

- la mairie de Gujan-Mestras pour le prêt de la salle
- les amapiens ici présents et Maryène Derrien, notre maraichère
- Jean-Marie Froidefond et Thierry Beaugendre pour la mise à disposition d'un local pour nos distributions respectivement sur Gujan-Mestras et La Teste de Buch
- et au nom de tous les amapiens, l'ensemble des référents

Françoise Coineau souligne qu'elle est la représentante légale de l'AMAP et non la présidente. L'AMAP n'est là que pour assurer le lien entre les producteurs et les consom'acteurs. Le travail le plus important est réalisé par les référents.

- et nos producteurs pour la qualité de leur travail.

Cette année, l'AMAP s'est enrichie de trois nouveaux producteurs : Marylène Derrien/panier de légumes, la Ferme de la Lagune de Brana/fromages et la Ferme des itinérants/agneau. Le choix de l'AMAP est de proposer des produits bio ou en conversion bio.

Marylène Derrien nous a demandé de participer à la confection des paniers, c'est un excellent moyen pour échanger et c'est dans l'esprit AMAP.

Mathias/100 % Gironde aurait repris ses activités, une demande de renouvellement du label Nature et Progrès est en cours. Peut-être faudrait-il le recontacter, lui ou son successeur ?

Un tract de présentation de l'AMAP a été créé et mis à la disposition lors de la distribution sur La Teste de Buch.

RAPPORT D'ACTIVITES REFERENTS

Sous contrat, oeufs

Jérôme Subervie 33650 Saucats

La nouvelle saison a débuté le 17 octobre 2022 avec 336 œufs (56 boîtes de 6) et a pris fin le 18 décembre 2023 avec 348 œufs (58 boîtes de 6), nous avons bénéficié de 28 distributions

Jérôme nous a offert, comme chaque début de campagne, une boîte de 6 œufs (les œufs étant trop petits).

L'arrêt des distributions permet à Jérôme de renouveler les poules et de désinfecter tout son poulailler.

Nous le remercions pour sa gentillesse, sa disponibilité et sa fidélité à notre AMAP.

2024 : La prochaine saison débutera mi-février 2024. Le prix reste inchangé : 5,60 € la douzaine.

Violette Sauvanier et Hubert Michalski

Sous contrat, légumes

Une réunion entre Marylène Derrien, Sylvain Marquez et les deux co-référents ont permis de définir le mode de fonctionnement des deux maraîchers. Le minimum de commandes pour rentabiliser leur déplacement a été fixé à 10 paniers à 15 €, leur poids dépendant de la grille tarifaire remise lors de la signature du contrat. Il a été demandé aux amapiens de participer à la préparation des paniers pour les deux maraîchers. Leurs livraisons ont été faites ensemble alternativement à Gujan-Mestras et La Teste avec des variétés de légumes différentes.

Marylène Derrien/Salles a commencé le 27 mars à La Teste et alternativement à Gujan-Mestras pour terminer le 18 décembre.

Ont été signés à Gujan-Mestras, 15 paniers et à La Teste de Buch, 10 paniers puis 2 autres en cours d'année.

Vrac : Marylène a proposé, sur les premières livraisons, pleurotes, mâche et tisanes et, plus tard, ponctuellement selon sa production, des légumes en vrac.

Travaux d'aide : Plusieurs amapiens ont participé activement à des travaux d'aide demandés par Marylène sur son lieu de travail :

- pose de la bâche de la 1ère serre : les matinées des 21 et 22 janvier
- plantation poireaux : 1^{er} juillet
- pose de la bâche sur la grande serre : 19 novembre.

En dehors des travaux sur son exploitation, Marylène a demandé de l'aide au chargement d'une remorque de coquilles d'huîtres.

Un questionnaire de qualité a été envoyé sur demande de Marylène aux amapiens servis.

Marylène, au vu du sol, est contente de cette première année d'exploitation. Elle atteint son équilibre financier grâce aux aides auxquelles elle peut prétendre. Elle est logée par ses parents et ne dégage pas de revenu mensuel.

Sylvain Marques (Jauge/Cestas)

La livraison des paniers a commencé le 3 juillet à La Teste et alternativement à Gujan-Mestras pour se terminer mi-octobre au lieu de fin octobre, la quantité contractuelle en poids étant atteinte.

Ont été signés sur Gujan-Mestras : 9 paniers et sur La Teste, 7 paniers complétés par 3 en cours de saison.

Sylvain a régulièrement proposé du vrac de légumes durant toute la saison, complétant ainsi le minimum de commandes demandé et augmentant le chiffre d'affaires réalisé.

Aucune aide sur le lieu de production n'a été demandée.

Le 11 janvier 2024, Sylvain nous a adressé un courriel nous informant, après avoir rappelé le contexte, arrêter son activité de maraîchage au profit d'une nouvelle vie professionnelle en contrat à durée indéterminée dans la logistique et la possibilité de louer un logement "normal". Il remercie l'AMAP pour son soutien pendant ces huit saisons.

Gujan-Mestras : Sylvie Laporte - aide ponctuelle : Violette Sauvanier

La Teste : Jean Paul Delbecque - Sandrine Depresle

Un aide-référent est demandée sur Gujan-Mestras.

Farine/Graines/Huiles

Pâtisseries orientales

Graines de Mattes - Gaylord - Saint-Vivien-de-Médoc

Gaylord exploite la ferme maraîchère de ses parents, Graines de Mattes, 150 ha en bio depuis 2007 à Saint-Vivien-de-Médoc, ainsi que les activités de culture céréalière et de production de farine. Il cultive ses céréales (blé, petit épeautre, seigle, sarrasin) qui sont ensuite écrasées sur un moulin à meules de pierre. La mouture se fait en un seul passage entre les meules. À sa sortie, la farine est intégrale : elle contient toutes les enveloppes du grain.

Il propose également des graines : lentilles vertes, pois chiches et lin brun, ainsi que des huiles de tournesol (oléique et linoléique) et de colza.

Lors de ses livraisons nous profitons aussi de la possibilité de commander des pâtisseries orientales bio élaborées par sa compagne Elodie et fabriquées avec la farine produite par Gaylord.

Les livraisons des productions Graine de Mattes ont lieu à la cabane 82 du port du canal le mardi en fin d'après-midi. L'AMAP Sud Bassin fait partie d'un circuit de livraison des AMAP proches (Marcheprime, Le Barp...).

4 livraisons de farines / graines et pâtisseries ont été effectuées en 2023 :

Janvier : 279 € de farine/graines/huile pour 7 amapien(nes)

130,50 € de pâtisseries pour 9 amapien(nes)

Mars : 381 € de farine/graines/huile pour 9 amapien(nes)

48 € de pâtisseries pour 4 amapien(nes)

Juin : 204 € de farine/graines/huile pour 7 amapien(nes)

102 € de pâtisseries pour 5 amapien(nes)

Décembre : 444 € de farine/graines/huile pour 8 amapien(nes)

138,50 € de pâtisseries pour 5 amapien(nes)

A noter, un problème de messagerie n'a pas permis de recevoir le message pour la livraison de septembre.

Pas de possibilité de contrats.

Corinne Sapin

Pommes

Vergers de Goutte d'or - Harm Van Der Horst 47160 Saint Léon

Harm nous a envoyé un long document faisant un point annuel très instructif et intéressant que les amapiens sont invités à lire. Il est disponible sur notre site internet. Lien à créer

Les produits marqués « x » n'ont pas fait partie de la livraison mensuelle,

2023	Colis 6 kg à croquer	Chantecler	CANADA	Jus litre	Jus pomme coing	Vinaigre litre	Purée	Sac de blé	Montant euros
janvier	25	21	5	24	6	3	13	x	900,50
février	16	24	x	12	23	6	12	x	757,30
mars	25	13		25		10	11		737,75
avril									
mai	22	13		38			16		877,75
		À cuire	FUJI						
octobre	45	x	x	41	x	12	14	5	917,50
novembre	28	25	11	61	x	12	47	2	1326,25
décembre	28	11	7	11	x	1	16	7	841,5

Désolée, il manque quelques renseignements ayant effacé malencontreusement les données recueillies au moment des livraisons.

Les volumes commandés sont en baisse d'une façon généralisée sur toutes les AMAP.

Un contrat ne peut être signé car cela entraînerait trop de calculs et régularisations entre les quantités envisagées et livrées. Un contrat vrac permettant une avance sur trésorerie sera proposé à Harm.

Il est toujours possible de visiter l'exploitation (avec des bottes !) en proposant ou pas son aide aux travaux.

Josiane Lannes

Nicole Lamballais sera présente pour cette année en tant que co-référente.

Kiwis

Didier Brocas 40300 Saint-Lon-Les-Mines

Si la précédente commande avait subi une hausse de 6 %, celle de cette année a 9,5 % de plus mais seulement sur les gros calibres, les amapiens ont d'ailleurs commandé davantage de petits : 120 kg à 10 € les 5 kg pour 105 kg à 17,50 € les 5 kg.

Nous avons commandé 240 kg la précédente contre 225 pour cette dernière soit une baisse de 6,5 %.

Le producteur a encaissé 651 € la précédente contre 607,50 € pour cette dernière, soit une baisse de 6,68 %.

La livraison du producteur s'est faite à Marcheprime comme la précédente.

Les fruits semblent de belle qualité. En 2022, les fleurs avaient subi un gel ; cette année c'est davantage la

sécheresse qui a pu faire souffrir la production.

Chantal Pivert

Sève de bouleau

Ferme écolieu Potabilis Béatrice Boyries 33125 Ste Magne

Analyse des commandes entre 2022 et 2023 :

la quantité de 2023 a baissé de 1,10 % par rapport à 2022.

Le prix de 2023 a augmenté de 6,67 % par rapport à 2022.

Chantal Pivert

Raisins

Lahet 40350 Pouillon

Toujours pareil : trop peu de commandes, pas assez de caisses partagées, peut-être parce que les délais sont courts entre l'appel et la livraison. Deux livraisons à 14 et 16 caisses alors qu'il en faudrait au moins 25 Mais le producteur s'en sort désormais bien : 315 à 360 € par livraison.

Jean-Roland Barthélémy

Viande d'agneau

Ferme des itinérants 33210 Léozea

Deux livraisons, 5 et 6 commandes de l'ordre de 600/630 €/livraison. Elle est venue une fois.

Très insuffisant pour venir en aide à des jeunes qui s'installent. Là aussi, trop peu de partage. Mais l'appel a été relayé par les autres AMAP du Bassin et l'on peut espérer une survie de la ferme.

Jean-Roland Barthélémy

Fruits secs – Prunes

la Ferme des Fruits secs - Marc-Henri Favre 47260 Castelmoron sur Lot

Marc-Henri FAVRE de la Ferme des Fruits secs (Castelmoron sur Lot) a effectué 6 livraisons de ses produits en 2023 (contre seulement 3 en 2022). La première distribution a eu lieu le 17 avril à Gujan, la dernière le 18 décembre à La Teste. Trois livraisons ont été notamment effectuées au mois d'août lors de la saison des prunes fraîches (contre une seule en 2022).

Par rapport à 2022, il faut noter que les prix des produits ont généralement été maintenus et que quelques nouveaux produits ont été proposés, comme le miel qui a enregistré de nombreuses commandes. Sur les 6 distributions, un total de 32 amapiens différents ont précommandé les produits de Marc-Henri (sans compter les producteurs de légumes et de fromages). Contrairement à d'autres producteurs, Marc-Henri ne réalise que peu de ventes supplémentaires sur le lieu de distribution.

A chaque distribution, de 7 à 17 précommandes ont été enregistrées, représentant un total annuel de 2 719,50 € (soit une moyenne de 453 €/livraison), à comparer avec le total de 2 308 € de l'année précédente (et une moyenne de 769 €/livraison) : doubler le nombre de passages annuels n'a donc pas fortement augmenté la consommation, sachant que de nouveaux produits étaient proposés au catalogue, mais a fait baisser la rentabilité de chaque voyage (un argument qui est amoindri par le fait que Marc-Henri ne livre pas que notre AMAP à chaque voyage). Par contre, la variation de lieu de distribution a probablement simplifié les déplacements des amapiens...

Globalement, l'augmentation des ventes et l'absence de retour négatif montrent que les produits de Marc-Henri donnent satisfaction et nous les retrouverons donc avec plaisir en 2024.

Jean-Paul Delbecque

Fromages

La ferme de la Lagune de Brana - Séverine Cazabat

Notre collaboration avec la Ferme de la Lagune de Brana a débuté en juillet 2023 pour une première livraison de fromages le 31 juillet à La Teste, puis chaque lundi toutes les semaines, alternativement à Gujan ou La Teste, jusqu'à l'arrêt de la production saisonnière de fromages début octobre.

Séverine Cazabat exploite une quinzaine de chèvres poitevines (race laitière à faible effectif, en voie de raréfaction) et, également, une vache. Elle a la volonté de fabriquer plusieurs fromages affinés de chèvre ou de vache, certains très originaux avec des associations de spiruline, de fénugrec, d'oignons etc... Tous ses fromages sont fabriqués sans utilisation de produit chimique et avec des méthodes naturelles, selon les préconisations de l'agriculture biologique. Toutefois, elle n'a pas demandé la certification « bio » car son chiffre d'affaire ne lui permet pas pour l'instant de rentabiliser ce label trop coûteux.

Sur 11 semaines, 35 amapiens différents ont pré-commandé des fromages (soit jusqu'à 14 amapiens par semaine, gujanais ou testerins), représentant une moyenne de 123 € (dans un intervalle de 74 à 189 €) de revenus hebdomadaires pour la productrice auxquels il faut ajouter quelques fromages achetés en vrac au moment de la distribution quand la production le permettait. Au total, sur 11 livraisons, un volume de 1 356 € de précommandes a été atteint.

Sur le lieu de distribution, Séverine gère seule la livraison des commandes aux amapiens, à partir d'un tableau de précommandes qu'elle doit réceptionner quelques jours auparavant, pour lui laisser le temps de fabriquer ses fromages. En général, elle recevait le tableau de précommandes le jeudi précédent la livraison, ce qui amenait à demander aux adhérents de pré-commander avant le mercredi soir pour le lundi suivant. Les fromages de Séverine ont eu immédiatement un franc succès auprès des amapiens intéressés et aucun retour négatif n'a été signalé. Nous espérons le retour des fromages de Séverine au printemps prochain, quand la production aura repris.

Jean-Paul Delbecque

Un contrat vrac sera proposé à ce producteur. Il faudrait également trouver un moyen pour gérer les commandes.

Recherche de référent sur ce produit

Rapports moral et d'activités: vote favorable à l'unanimité.

RAYONNEMENT DE L'AMAP

Alimenterre : présence de Jean-Roland Barthélémy/

Concerne 17 communes mais il n'y a que 7 engagements et 10 défections. Le travail est à poursuivre.

L'écueil est le logement.

AGAP Association d'agriculteurs sans trop de vote pour l'AMAP

Sylvain démissionnaire, Marylène en fait partie et peut être notre relai.

RAPPORT FINANCIER

Fourniture d'une table à Marylène

En stock, don d'une table par Marie-Claude Avon

BILAN BANQUE AU 31/12/2023

RECETTES	MONTANTS
COTISATIONS	870,00 €
RECETTES	870,00 €

DEPENSES	MONTANTS
AIDES AUX PRODUCTEUR	1 638,00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	250,03 €
FRAIS DE RECEPTION	40,51 €
ASSURANCES	96,02 €
COTISATIONS	75,00 €
DEPENSES	2 099,56 €

RESULTAT 2023	-1 229,56 €
---------------	-------------

AVOIR BANQUE AU 31/12/22	2 806,22 €
AVOIR BANQUE AU 31/12/23	1 576,66 €

AVOIR BANQUE AU 31/12/23	1 561,66 €
AVOIR EN CAISSE AU 31/12/23	15,00 €
AVOIR	1 576,66 €

Le bilan de l'année 2023 est négatif dû aux aides aux producteurs pour un montant de 1638 €

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

COTISATION 2024

Le Conseil d'administration ne propose pas de modification du montant de l'adhésion. **L'assemblée générale valide le maintien à 10 € pour l'adhésion.**

PROJETS 2024

Légumes Marylène

Pour garder le même volume du panier et l'équilibre financier de l'exploitation, Marylène propose une augmentation du prix du panier de 15 € à 17 € que l'assemblée générale accepte à 18 €.

Seront livrés chaque semaine, 17 paniers sur chaque commune. Une majoration est difficilement possible car le temps consacré au ramassage ne doit pas être trop important et les légumes poussent tous les jours. La création d'un jour supplémentaire de livraison envisagée *ne peut être retenue nous a précisé Marylène lors de nos échanges après l'assemblée générale.*

Marylène essaiera de lisser la quantité livrée hebdomadairement.

Un point sera fait avant toute confirmation pour gérer l'attribution des paniers aux 34 bénéficiaires. Dans un second temps, sera étudiée la nécessité de chercher un maraîcher complémentaire.

Locaux

La cabane devenant trop petite pour préparer les paniers et accueillir producteurs, marchandises et amapiens, il a été décidé de chercher un lieu plus grand.

Gujan-Mestras : Nous avons envisagé le préau de la Maison des associations mais la Mairie pour un problème de sécurité (présence de racks à vélos et containers sous l'abri) nous a proposé la place de la Claire.

Devant nos hésitations pour abandonner la cabane lieu de livraison depuis le début de l'AMAP, Jean-Marie Froidefond nous propose d'essayer la place de la Claire, un éventuel retour à la cabane étant possible. Nous le remercions.

La Teste de Buch : le courrier du 21 juin 2023 ciblant l'auvent de la Halle du marché comme nouveau lieu de distribution n'a pas reçu de réponse écrite malgré les relances orales.

Un kakemono est à envisager pour rendre l'AMAP davantage visible et identifiée lors des livraisons sur ces nouveaux lieux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement de l'AMAP est allégé et les réunions se tiennent à la cabane après la distribution sans convocation formelle pour apporter des solutions aux difficultés ou interrogations présentées.

Modification des statuts

A la place de l'article initial

Article 9 – Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 à 12 membres élus pour trois ans en Assemblée Générale, renouvelable par tiers chaque année. Les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un (e) Président(e)
- - un (e) Président(e) d'honneur
- - deux Vice Présidents(es)
- - un (e) Trésorier (e)
- - un (e) Secrétaire.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif à la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Il est proposé :

Article 9 – Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 à 12 membres élus pour un an en Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Le reste, inchangé

Accepté à l'unanimité

Election du conseil d'administration 2024

Jean-Roland Barthélémy, Françoise Coineau, Sandrine Depresle, Jean-Paul Delbecque, Sylvie Laporte, Hubert Michalski, Violette Sauvanier

A l'exception de Françoise Coineau, tous les membres sont référents.

QUESTIONS DIVERSES

- Sylvie Arbez, absente, a proposé son aide. Elle sera contactée prochainement.
Laura Clément, absente, suggère de mettre en place un prévisionnel (grosse maille) sur l'année des ventes qui seront réalisées quitte à ce qu'il y ait des changements. Cette idée est retenue, le prévisionnel sera publié sur notre site. Elle propose également une aide ponctuelle.
Nous remercions ces deux amapiennes pour ces propositions auxquelles nous allons donner suite !
- Un retour presse est envisagé.
- Un témoignage de notre reconnaissance est offert à Jean-Marie Froidefond pour les nombreuses années de partage avec l'AMAP de la cabane sur le port du Canal.

L'assemblée générale se termine sur un projet de moment convivial à organiser pour remercier Sylvain d'avoir tenté son aventure, saluer son endurance et lui assurer toute notre chaleureuse sympathie et nos souhaits de réussite dans son nouveau projet.

Elle est suivie par le pot de l'amitié offert par l'AMAP et une auberge espagnole.

Françoise Coineau

Représentante de l'association